

Oswaldo Cariola

De la psychanalyse comme coupable industrie

Pour le colloque de la *Freud-Lacan Gesellschaft Berlin*

Sur le thème de « Sublimierung und Gewalt »

Berlin, le 17 et 18 septembre 2016

1.

La formule que j'utilise pour orienter mon exposé aujourd'hui se trouve dans la leçon du 24 mai 1967 du séminaire sur *La logique de fantasme*¹. Au moment où Lacan l'énonce il s'agit pour lui de faire barrière à la psychanalyse conçue comme construction idéologique, au sens où l'on pourrait la développer comme système doctrinal à partir d'un terme quelconque (à ce moment-là c'est l'idée du "narcissisme primaire" comme source du développement qui le fait réagir).

Si dans ma énième relecture du dit séminaire (qui d'ailleurs était au programme chez nous à Copenhague l'année dernière), j'ai été sensible au dire de Lacan à cet endroit-là, c'est sans doute à cause de ma lecture parallèle de ce texte époustouflant (et ennuyeux en même temps) qui est ledit « Rapport Turquet », document fabuleux qui montre comment la rationalité bureaucratique peut aussi s'installer dans les institutions psychanalytiques.

Car dans cette affaire ignoble —qui, me semble-t-il, concerne tout psychanalyste au plus haut degré— on est en présence d'une violence inouïe basée sur des idéaux qui pourtant se présentent comme la *nec plus ultra* de la sublimation, puisque ladite affaire est justifiée d'une référence à une certaine *regelrechte Analyse*, entendue comme modèle d'orthopraxie réussie.

Pour sortir du masochisme dont cette construction d'emblée nous installe (aussi en tant que lecteurs), il faut sans doute s'attaquer au fondement même de l'organisation discursive ainsi promue.

2.

Puisqu'il faut se rendre compte qu'il s'agit d'une affaire discursive et non pas de simples états d'âme (même quand ceux-ci sont également à l'ordre du jour). Et si le grotesque de 'l'affaire Lacan' nous touche d'une manière particulière, il ne faut surtout pas oublier que cela s'inscrit dans un mouvement qui vient de loin et que dans l'histoire de la psychanalyse les 'affaires' Reich, Reik, Bernfeld et d'autres encore (pour ne pas rentrer dans des compromissions plutôt d'ordre criminel), ont chaque fois eu des différends de type bureaucratique comme ressort déclencheur (questions de procédure, de technique, de principes disciplinaires, etc.) et non pas une argumentation poussée sur des questions de doctrine.

Je veux dire par là que, dans l'ensemble, les analystes n'ont finalement pas pu expliquer véritablement leurs différends que par coups de cœur et donc, paradoxalement, en référence à des systèmes normatifs.

¹ "Comme je vous l'ai dit, quiconque, quiconque fonde quoi que ce soit sur l'idée d'un narcissisme primaire, et part de là pour engendrer ce qui serait l'investissement de l'objet, est bien libre de continuer (puisque c'est avec ça que fonctionne à travers le monde la psychanalyse comme coupable industrie) mais peut, aussi bien, être sûr que tout ce que j'articule ici est fait pour le répudier absolument." Lacan, *La logique du fantasme*, leçon du 24 mai 1967.

Ça ne veut pas dire que lesdits 'états d'âme' soient chose négligeable. Au contraire (il y a toute une casuistique dans les faits et défaits des groupes analytiques qui attend des développements — mais c'est plutôt difficile à faire *in vivo* car ça touche au fantasme des participants). Il faut simplement aussi se donner la peine de faire le travail conceptuel qu'implique d'interpréter ces faits. Car on sait maintenant qu'établir le scénario que tel ou tel fantasme peut, à l'occasion, mettre en avant, ne suffit pas pour démonter le symptôme. Il faut aussi arriver à formuler dans sa littéralité la théorie sexuelle infantile qui le soutient.

Sinon on reste en deçà de l'analyse lui-même en réduisant l'essentiel à des anecdotes.

Or 'l'affaire Lacan' n'est pas une anecdote mais un fait de structure — ce qui vaut aussi pour toutes les autres, bien entendu.

Et ce qu'il s'agit ici de réaliser c'est que la théorie sexuelle qui nous casse les pieds en cette occasion c'est bien, et encore une fois, l'idéologie médicale. Raison pour laquelle Lacan n'hésite d'ailleurs pas à la qualifier de religieuse à cause de l'eschatologie qui la soutient.

3.

Au lieu de m'attaquer à ces faits d'histoire (mais certainement comme un première exercice pour y arriver) je présenterais ici une sorte de 'fait divers de la psychanalyse' qui montre assez crûment les problèmes auxquels elle est confrontée quand on veut soutenir l'expérience analytique à partir de critères qui lui sont étrangères.

Je m'appuie sur le témoignage que Else Munck a pu faire de son parcours comme analysant dans son livre *Psykotterapi og etik – Fem onde år. En Case-story* (Copenhague, 1996), où elle rend compte de ce que a été son expérience d'un parcours analytique qui est devenu un cauchemar pour des raisons d'orthodoxie. Il s'agit d'une affaire qui en tout a pris plus d'une décennie — de 1985 à la publication du livre, sorte de *passé sauvage* faute de mieux. Le travail d'écriture a vraisemblablement permis à Else Munck de se débarrasser d'un protocole subjectivement mortifère. Quant à nous, il nous donne la possibilité de réfléchir sur ce qu'il en est de notre pratique.

Le livre compte trois parties. La première introduit dans la matière par le biais de certaines réflexions générales sur la tâche du psychothérapeute, la place de la neutralité là-dedans et les difficultés propres à la combinaison et d'un savoir-faire professionnel et d'un savoir-faire 'humain', comme l'auteure s'exprime (*menneskelighed*), lié à une position dite d'éthique. Le tout est organisé par un certain regard sociologique avec référence aux travaux de Thomas Szasz. La deuxième partie c'est le compte-rendu proprement dit de l'épisode en question. A la fin il y a une sorte de ramassage et épilogue où la thèse centrale du livre est formulée : à savoir que ce qui est arrivé est la conséquence de "en lukket kritik-immun terapeutverden", un cercle fermé de thérapeutes immune à toute critique.

Allons directement au cœur du texte, c'est à dire la deuxième partie, en présentant les faits selon une chronologie facilement repérable dans la cadence du récit. On retiendrait ainsi sept périodes :

- (Début 1983 – mars 1984)

Jeune psychiatre la narratrice fait une démarche au sein de la Société psychanalytique du Danemark en sollicitant d'être considérée comme candidate d'une analyse dit de formation. Elle est ainsi interviewée séparément par deux analystes de la So-

ciété pendant le printemps 1983, après quoi la sollicitude est renvoyée chez un troisième analyste, le Dr. A, membre du Comité de formation de la Société, qui va la contacter quand il aurait une place dans son calendrier.

Six mois après, en novembre 1983, Dr. A l'appelle pour concerter un rendez-vous fin janvier 1984. Une semaine avant celle-ci Dr. A. l'appelle encore une fois pour lui dire : "Il y a quelques problèmes quant au commencement de votre analyse". Il se trouve que le docteur serait probablement absent de Copenhague pendant une année. Ce n'est pas encore sûr mais à confirmer. Nouvel rendez-vous deux mois après où le doute serait levé. En mars l'absence se confirme : Dr. A serait en voyage dès l'été 1984. Le doute concerne maintenant s'il reviendrait après l'été 1985.

- (Avril 1984 – juin 1984)

L'analyse démarre en avril —quatre fois par semaine et d'emblée au divan car "il faut faire les choses correctement"— sachant qu'il y aurait un arrêt fin juin

Dans l'après-coup l'analysant se demande : Pourquoi diable commencer un tel travail dans ces conditions ? Ce qui à vrai dire est tout-à-fait pertinent de se le demander. Mais sur le coup elle n'est pas en conditions d'aborder cette question-là.

- (Aout 1985 – mars 1988)

L'analysant découvre dans de conditions plutôt rocambolesques que le Dr. A est à Copenhague de temps en temps et qu'il reçoit ses analysants régulièrement. L'analyse reprend en aout assez troublée par les circonstances précédentes. Cette période se déroule pendant deux années et demi dans une atmosphère que la narratrice caractérise comme d'insécurité (*utryghed*).

- (Avril – juin 1988)

En sachant que le cursus de formation démarre chaque année en septembre, après l'été, l'analysante repose en avril la question qu'elle avait formulée il y a maintenant cinq ans : "Est-ce que je peux être admise à participer dans la formation impartie par la Société ?".

Il se trouve que la réponse est du ressort du Dr. A. :

- a. En tant qu'analyste de la candidate,
- b. En tant que membre de la Commission d'Enseignement de la Société,
- c. En tant que chargé de certaines matières dans ladite formation.

La question se pose en termes de qualifié / non-qualifié (*egnet / uegnet*), et ceci et vis-à-vis de la formation, mais aussi de l'analyse lui-même. Pendant trois mois la question est au centre des séances avec la décision de l'analyste comme point de vue, décision qui néanmoins se fait attendre car 'il faut y réfléchir', 'ce n'est pas facile', 'il ne faut pas forcer les choses', 'est-ce qu'une formation de psychothérapeute d'inspiration psychanalytique ne serait pas mieux dans ce cas précis ?', etc.

L'arrivée du période des grandes vacances réclame cependant une réponse. Elle s'énonce au milieu de juin en ces termes-ci :

"C'est douloureux pour moi de le dire, mais ma décision est que vous n'êtes pas qualifiée pour devenir analyste".

Et puisque la demandeuse de candidature n'était pas satisfaite avec la réponse, à l'analyste de préciser avec inflexion :

"Vous n'arriverez jamais à être analyste, ça serait en tout cas pas chez moi."

(Du bliver aldrig analytiker – det bliver i hvert fald ikke hos mig.)

▪ (Aout 1988 – juin 1990)

La dernière période avant la rupture est profondément marquée par l'immixtion des questions administratives et de procédure dans le déroulement de cette analyse. C'est surtout l'analyste qui maintient le conflit dans une quête de normalisation ('Ce sont des choses qui arrivent', 'On ne peut pas jouer tout d'un seul coup', 'Laissons le temps montrer ce que le futur nous mène', etc.). Et autant qu'on peut l'apprécier dans le récit qu'on nous donne, c'est plutôt l'analysante qui essaye de faire le partage entre ce qui concerne la question de la formation et ce que regarde l'analyse en tant que tel. Le tout est, bien entendu, garni par les rages, angoisses, états de détresse de part à autre, etc., qu'on peut facilement imaginer.

Toujours est-il qu'en juin 1990 l'analysante produit un rêve où elle colle un homme connu avec une fourchette. Pour elle ça allait dans le sens que l'heure de foutre le camp avait arrivé — ce qui, vu toute cette sacrée histoire et une chanson satirique assez connue à l'époque avec un cochon joliment percé par une fourchette, fait que l'interprétation proposée par la rêveuse était plutôt bien calée, en effet.

L'interprétation de l'analyste allait cependant dans une toute autre direction : "Le sadomasochisme de l'analysant limitait l'analyse pour ainsi empêcher le succès de l'analyste en tant que thérapeute. En plus elle pourrissait les choses pour soi-même".

Bah, pourquoi pas finalement. Le fait est que cette analyse a trouvé sa conclusion ainsi.

▪ (Juin 1990 – novembre 1990)

Aussitôt le docteur A est débarqué en cour de route que l'analysante fait appel au Dr. B pour une 're-analyse'.

Puisque le Dr. B préside la Commission d'Enseignements de la Société une nouvelle analyse ne peut pas démarrer avant que 'la question de la qualification pour être accepté en tant que candidate' n'est pas réglée (*er uafklaret*).

Une demande de réévaluation est ainsi envoyée à la Commission d'Enseignement de la DPF. Le Dr. B se inhabilita.

En novembre 1990 la Commission propose une réévaluation par le biais de deux interviews avec deux analystes suédoises (pour des raisons géographiques le sud de la Suède fait partie de la société danoise dans l'organigramme de l'IPA). L'analysante est par ailleurs mise en garde sur le fait que le Dr. A est farouchement opposé à son acceptation comme candidate et met toute son prestige pour l'empêcher.

La Commission d'Enseignements rejette la demande.

▪ (Avril 1991 – juin 1994)

L'analyse avec le docteur B pouvant alors démarrer et elle ne se déroule avec pas trop d'interférences — semble-t-il.

L'affaire reçoit néanmoins un épilogue international. Car à peine la nouvelle analyse commencé qu'une plainte est produite et envoyée à l'IPA elle-même. L'IPA répond à son tour que c'est de la juridiction de la DPS de considérer et de conclure vis-à-vis de la requête demandée.

Chose dite chose faite : dans une lettre assez ubuesque, qu'à l'occasion on pourrait traduire pour vous si ça vous intéresse, la DPS répond :

- a. Que la plainte est rejetée car on ne trouve rien à reprocher dans le déroulement de l'analyse en question puisque celle-ci a évolué selon les règles stipulées,
- b. Que on ne voit rien dans le comportement du docteur A susceptible de reproche,
- c. Que les réclamations de l'analysant ont été dûment considérés selon les critères déontologiques et de bonne conduite qui correspondent.

Au total : Qu'il y rien à critiquer. Tout reste dans le meilleur des mondes.

Automne 1992 : Nouvelle demande de candidature de formation. Là la DPF pose la question à l'IPA directement. La réponse arrive deux mois après : Non-lieu.

4.

Il me faut avouer que jusqu'à la lecture du livre de Else Munck j'avais tendance à considérer la critique que Lacan fait de l'IPA comme étant la 'SAMCDA' —notamment dans *Télévision*—, comme plutôt puérile et gratuite. La SAMCDA —Société d'assistance mutuelle contre le discours analytique— s'avère néanmoins être une dénomination terriblement précise.

Car ce qu'il faut dire d'abord, c'est que malgré tout une forme d'analyse a eu lieu. Que déjà la mise en place du dispositif bureaucratique de l'expérience a permis à l'analysant de faire un parcours subjectif que, nonobstant les difficultés rencontrées dans son développement, l'on permit 'passer à autre chose'. Il est notable de constater que même dans des conditions aussi peu favorables elle est arrivée à faire des découvertes concernant ses conditions subjectives qu'autrement seraient resté dérobées. C'est dire la force du transfert.

Transfert sur lequel la machine psychanalytique que le texte en question nous dévoile semble radicalement ne rien vouloir savoir.

Or pratiquer une dénégation tellement forcenée —car à mon avis c'est de ça qu'il s'agit— ne peut se produire que grâce à l'action d'une structure discursive proprement dite. Qu'il y a un esprit de corps dans le fondement organisateur de la IPA est assez évident (là c'est l'omerta —ou 'consensus' si l'on préfère— propre aux médecins qui se fait sentir), mais la manipulation du transfert ainsi pratiquée dépend plus fondamentalement d'un discours autre que l'analytique.

D'où une série de questions qu'il faudrait sûrement travailler plus systématiquement, mais qu'ici je ne peux que recenser :

- a. L'essentiel est sans doute le fait que c'est une *conception technique de la cure* qui est ainsi engagée. Elle gage nécessairement l'expérience en présupposant un aboutissement dernier qui ne peut que fonctionner comme horizon eschatologique. Pour des raisons pragmatique (et puis l'indéfini du destin ainsi évoqué), c'est à la conformité de la norme que la direction de la cure est recommandée.
- b. Étant une méthode à utiliser avec circonspection il est décisif de préciser et son champ d'action et la convenance ou pas de son application. La psychanalyse est de ce fait considérée comme chose à prescription, soumise aux principes de la neutralité thérapeutique et du *primum non nocere*.
- c. L'objet de la psychanalyse c'est donc la pathologie et son champ d'action la santé, voire la salvation dans la norme. C'est pour cela qu'il faut distinguer, selon cette conception, entre la cure psychanalytique et la psychanalyse de formation.

- d. D'où le caractère ritualisé et d'initiation dont ladite 'analyse de formation' se fait tributaire. Car avoir accès à cette technique implique être qualifié à la porter avec dignité —c'est ça que l'exigence de *egnethed* (qualifié, adapté) veut dire—, c'est à dire (c'est un fantasme d'obsessif quand même) dans une normalité immaculée. Or l'analysante en question dans le cas qui nous occupe n'était vraisemblablement pas considérée comme telle, elle n'était pas à la hauteur de la tâche de l'analyste. Pourquoi pas ? On ne nous le dit pas.
 - e. La formation de l'analyste proprement dite souffre aussi dans ce régime bureaucratique, évidemment.
 - f. Tout ça, est la séquelle de l'idéologie médicale dans la psychanalyse. Idéologie qui ne cesse de se faire sentir par le seul fait de donner aux psychologies l'accès au parnasse. Au contraire ! C'est encore pire.
- Enfin, il y a beaucoup de choses encore à voir.

5.

Je voudrais terminer mes propos aujourd'hui avec une remarque concernant l'autre versant du titre de cette réunion, à savoir « Der Sublimierung ». Car il se trouve que l'expérience dont Else Munck nous fait partie donne aussi des moyens de réflexion là-dessus.

Il y a quelques années nous l'avons contactée pour l'inviter à participer dans une rencontre où on voulait parler sur la question de la formation de l'analyste, et nous avons donc pensé que la discussion de son livre était une contribution tout-à-fait pertinente. Elle a décliné l'invitation et le contact est resté seulement téléphonique, mais dans la conversation ont surgi certains éléments qui, je pense, nous intéressent au plus haut degré.

Else Munck nous a d'abord expliqué qu'elle n'avait rien à ajouter de plus à ce qu'on pouvait déjà lire dans son livre. L'écrire l'avait permise de s'en débarrasser de l'affaire.

Elle avait par ailleurs continué à pratiquer en tant que psychiatre et d'une certaine manière suivi le conseil du Dr. A en pratiquant une sorte de spécialisation dans le champ de la 'psychothérapie d'inspiration psychanalytique' à l'égard des dites 'troubles de la personnalité'. Mais après quelques années, une décennie environ, elle avait cessé de s'intéresser à ce travail et a voulu changer de registre, passer à autre chose. Au moment de la conversation elle faisait des études sur l'histoire de l'art et était tout-à-fait en paix avec elle-même.

Sa dernière remarque était celle-ci : 'Le Dr. A avait sûrement eu raison dans son observation sur le fait qu'elle n'allait jamais pratiquer la psychanalyse. Il avait sans doute repéré quelque chose dans sa structure qu'elle-même ne connaissait pas'.

Ah ! Quel soulagement, dirait-on, car tout revient ainsi dans l'ordre.

Eh bien — justement non ! Car même si le cher docteur avait discerné ce dont il s'agissait, même si son vaticine était correct, celle-ci ne lui donnait pas raison pour autant.

Et ici il nous faudrait peut-être faire cas à la distinction que Sigfried Berfeld a essayé d'introduire dans les années 20 du siècle dernier entre ce qu'il appelait *Der Sublimation* et puis *Der Sublimierung*² — le dernière étant la conception traditionnelle, non analytique précise-t-il, de la 'sublimation' où celle-ci est considérée comme un destin de pulsion dont

² On dirait en français, par convention et pour distinguer, *sublimation* et *sublimité*.

le sexuel est pour ainsi dire évaporé pour donner accès au sublime, tandis que *Der Sublimation* proprement dit répond au processus même (c.-à-d. à la fonction; mieux: au *Vorgang*) qui amène la sublimité comme effet. Cette distinction est d'ailleurs assez proche de celle que Lacan produit entre *identité* et *identification* pour établir la différence entre la subjectivité éprouvée, disons, et la détermination de la position subjective en tant que tel.

A la limite on peut ainsi considérer la sublimité (*Der Sublimierung*) comme une formation réactive, voir même, dans le cas du devenir sublimé d'Else Munck, comme une réponse —oui, une interprétation— à la prétention normalisante de son analyste.

Et je dis volontiers, dans ce cas-là : Tant mieux pour elle ! Chapeau pour s'être sortie d'un destin qui autrement aurait été si funeste. Franchement.

Simplement, ça a été fait en détriment d'une analyse tout-à-fait réalisable, par le fait de la position fantaisiste (*Einbildung*) d'un analyste qui n'a pas su contrôler ses idéaux face à la démarche de son analysante en quête de formation (*Bildung*), à savoir —c'est ma lecture—, qui cherche à en savoir un petit peu plus sur le *Que vuoi ?* qui la concerne.

L'analyste, et avec lui *l'establishment* analytique, ont carrément empêché l'analysante à faire son travail d'investigation sur ses 'conditions préalables', comme on dirait en français (en allemand c'est plus précis : *Voraussetzungen*).

D'où la réponse de l'inconscient : Puisque on m'empêche d'accéder à ma *Bildung* en me surchargeant avec de la *Einbildung*, il faut mieux devenir historienne de l'art (*Bildgeschichte*, disons) pour ainsi au moins faire le partage entre le vrai et le faux. La demande reste donc intacte. En souffrance on dirait.

Car pourquoi diable empêcher quelqu'un à faire son analyse parce que cette quelqu'un dit vouloir être-analyste ? Mon Dieu, ce n'est quand même pas la première fois que ça arrive. Et avec quel droit l'analyste se permet-t-il de décréter ce que l'analyse va produire ? Ça implique carrément se mettre en position de maître de l'inconscient.

Je dis donc que l'analysante en question a été empêchée d'accéder à son propre désir moyennant le travail de sublimation que cela implique, par le fait que l'analyste n'a pas pu se dégager de ses idéaux (c.-à-d. sa sublimité coupable) de fonctionnaire de l'ordre psychanalytique établi.

(La continuation de tout ça serait de reprendre « *Du "Trieb" de Freud et du désir de l'analyste* » de Lacan, que traite de ces choses-là, mais on peut éventuellement le faire de vive voix.)